

Conditions météorologiques

Conditions météorologiques - Foudre

Sur cette page

[Qui devrait être préoccupé par la foudre?](#)

[Que faut-il savoir au sujet de la foudre?](#)

[Quelles mesures pouvez-vous adopter pour vous protéger?](#)

[Que devez-vous faire si vous ne trouvez pas d'abri?](#)

[Que devez-vous faire si une personne est frappée par la foudre?](#)

[Que devez-vous faire si vous entendez le tonnerre?](#)

[Où pouvez-vous obtenir de plus amples renseignements*?](#)

Qui devrait être préoccupé par la foudre?

La foudre tue plus de Canadiens que la grêle, le vent, la pluie et les tornades combinés, ce qui en fait un problème de sécurité important. Ce fait est particulièrement vrai dans le cas des personnes qui travaillent à l'extérieur. La probabilité d'être frappé par la foudre est de moins de un sur un million, mais, selon Environnement Canada (2021), la foudre tue entre deux et trois personnes chaque année au pays et en blesse 180 autres. La plupart de ces blessures et décès surviennent entre juin et août. Dans la plupart des cas de décès, les personnes se trouvaient dans un espace découvert ou s'étaient mises à l'abri sous un arbre.

Savoir ce qu'il faut faire lorsque la foudre est à proximité est particulièrement important dans le cas des personnes qui travaillent à l'extérieur (par exemple, les personnes qui participent à des activités de loisirs en plein air, les travailleurs de la construction, les équipes de voirie, les paysagistes et les ouvriers agricoles). Les employeurs doivent être conscients des risques associés aux orages électriques et, le cas échéant, ils doivent mettre en place des procédures et des méthodes de travail sécuritaires afin de réduire le plus possible les risques de blessures et de préjudices chez leurs employés, et ils doivent examiner les politiques à toutes les saisons.

De nombreux décès et blessures attribuables à la foudre pourraient être prévenus grâce à une préparation en cas d'urgence adéquate et prendre des mesures de sécurité.

Les procédures de sécurité en cas de foudre peuvent inclure :

- décrire les mesures que les travailleurs doivent prendre lorsqu'ils entendent le tonnerre ou voient des éclairs ou des signes avant-coureurs d'un orage imminent;
- la mise en place d'une procédure pour informer les travailleurs des alertes de sécurité contre la foudre;
- identifier les lieux sûrs et les abris;
- exiger des travailleurs qu'ils atteignent un endroit sûr dans un délai déterminé;
- établir des critères pour l'arrêt et la reprise des activités de travail en plein air;
- s'assurer que le public est évacué, par exemple sur un terrain de golf, une plage publique ou une piscine;
- faire le point avec tous les travailleurs après le passage de l'orage;
- former les travailleurs au plan de préparation à la foudre.

Que faut-il savoir au sujet de la foudre?

Un éclair est un million de fois plus puissant que le courant ordinaire, transportant jusqu'à 100 millions de volts d'électricité. Lorsqu'une personne est frappée par la foudre, elle reçoit un choc électrique qui peut entraîner des brûlures et même un arrêt respiratoire.

Bien que les orages et la foudre puissent parfois se manifester durant une tempête de neige, les orages électriques au Canada surviennent principalement d'avril à octobre. Notamment, le mois de juillet compte le plus grand nombre d'éclairs nuage-sol. Les orages frappent principalement à la fin de l'après-midi ou le soir, et juste avant le lever du soleil.

Connaître le comportement de la foudre peut vous aider à planifier vos réactions en prévision d'un orage qui approche. La foudre a tendance à frapper les endroits surélevés et les objets proéminents, particulièrement les bons conducteurs d'électricité comme le métal. Le tonnerre peut être un bon indicateur de la proximité de la foudre - un craquement sec signifie que la foudre est proche, tandis qu'un grondement signifie qu'elle est loin. La foudre peut frapper jusqu'à 16 kilomètres en dehors des zones de précipitations.

Comme la lumière voyage plus vite que le son, vous pouvez voir l'éclair avant d'entendre le grondement de tonnerre. Chaque seconde qui s'écoule entre l'éclair et le tonnerre représente environ 300 mètres. Si vous pouvez entendre le tonnerre, vous êtes à peu de distance de la foudre. Courrez immédiatement vous abriter dans le bâtiment sécuritaire le plus près ou dans un véhicule fermé. Il n'y a PAS d'endroit sécuritaire à l'extérieur pendant un orage. Restez dans la zone abritée pendant au moins 30 minutes après avoir entendu le dernier coup de tonnerre.

Quelles mesures pouvez-vous adopter pour vous protéger?

La protection contre la foudre commence avant l'orage. Le fait de porter attention aux conditions et aux prévisions météorologiques vous accordera le temps nécessaire pour planifier votre retraite en cas de météo menaçante et pour réagir de façon appropriée.

Un bâtiment sécuritaire est l'endroit le plus sûr pour s'abriter durant un orage. Un bâtiment sécuritaire est complètement encloué par un toit, des murs et un plancher, et le câblage électrique, la plomberie, la ligne téléphonique ou les antennes sont mis à la terre pour empêcher que la foudre frappe directement le bâtiment.

Même à l'intérieur, il faut prendre certaines mesures de sécurité.

- Choisir l'endroit où il y a le plus de murs entre vous et l'extérieur. Se tenir à l'écart des portes, des fenêtres, des foyers.
- Se tenir à l'écart de tout objet conducteur d'électricité, p. ex. les radiateurs, les cuisinières, les éviers, les tuyaux et les canalisations métalliques.
- Utiliser seulement des appareils à piles. Ne pas se servir de matériel électrique ni du téléphone (les téléphones sans fil et les téléphones cellulaires n'augmentent pas le risque d'être frappé par la foudre).

Le deuxième meilleur abri demeure une automobile (pas une décapotable), un camion ou une fourgonnette (PAS un tracteur, une voiturette de golf, un véhicule sans capot ni un véhicule bâché). Assurez-vous que le véhicule n'est pas stationné sous un arbre ou autres objets de grande taille qui peuvent l'écraser durant l'orage. À l'intérieur du véhicule, durant un orage électrique, levez les fenêtres et évitez de toucher aux parties métalliques du cadre ou à tout dispositif câblé (y compris le volant ou les prises de téléphone cellulaires). L'éclair qui frappera directement votre véhicule se propagera dans le cadre du véhicule, puis passera par les pneus pour finalement atteindre le sol. Restez à l'intérieur pendant 30 minutes après le dernier coup de tonnerre.

Méfiez-vous des câbles électriques qui sont tombés et qui pourraient toucher votre automobile. Vous êtes en sécurité à l'intérieur de l'auto, mais vous pourriez recevoir un choc si vous la quittez.

Les bâtiments et les constructions sans électricité ni plomberie mise à la terre ne procurent aucune protection contre la foudre. Les abris non sécuritaires comprennent les abris de pique-nique, les abris à voitures, les tentes, les abris des joueurs de base-ball, et les petits bâtiments non métalliques (remises de jardin et serres).

Les effets secondaires de la foudre comprennent les incendies électriques et les feux de forêt.

Que devez-vous faire si vous ne trouvez pas d'abri?

Il n'y a pas d'endroit sécuritaire à l'extérieur pour s'abriter durant un orage (sauf dans les abris adéquats qui sont décrits ci-dessus). Cependant, il y a des endroits moins dangereux que d'autres - et qui réduisent le risque d'être frappé par la foudre à l'extérieur.

Tenez-vous à l'écart d'objets de grande taille (arbres, mâts porte-drapeau ou poteaux), de l'eau et des autres objets qui conduisent l'électricité (tracteurs, clôtures en métal, tondeuses à gazon, bâtons de golf).

Si vous ne souhaitez pas être la cible la plus facile, ne choisissez pas un endroit surélevé par rapport au paysage environnant. Cherchez un abri dans un endroit à basse altitude comme une vallée, ou un fossé, mais prenez garde aux inondations.

Si vous êtes en groupe en plein air, éparpillez-vous et distancez-vous de plusieurs mètres.

Si vous vous trouvez sur un terrain plat, loin d'un abri, accroupissez-vous immédiatement sur vos talons et gardez vos pieds bien ensemble. Enroulez vos mains autour de vos genoux et penchez-vous vers l'avant. Faites en sorte de constituer la cible la plus petite possible et réduisez votre contact avec le sol. Ne vous étendez pas de tout votre long.

Que devez-vous faire si une personne est frappée par la foudre?

Les personnes qui sont frappées par la foudre peuvent être touchées. Les spectateurs ne doivent pas hésiter à sauver une vie en demandant de l'aide. Si la victime ne respire pas ou n'a pas de pouls, un sauveteur qualifié doit effectuer la réanimation cardio-respiratoire (RCR).

Que devez-vous faire si vous entendez le tonnerre?

Lorsque Environnement Canada émet un avertissement d'orage, ou que vous entendez déjà le grondement du tonnerre, souvenez-vous de vous abriter de l'orage et de vous protéger. Il existe également des dispositifs de détection de la foudre portables offerts sur le marché qui permettent de signaler dans quelle mesure l'orage est proche.

Être bien préparé en cas d'orage est crucial. Vérifiez les prévisions météorologiques locales pour savoir si un orage risque d'éclater. Gardez un œil sur le ciel. Si le ciel s'assombrit soudainement, soyez prêt à vous mettre à l'abri.

Où pouvez-vous obtenir de plus amples renseignements*?

Pour plus de renseignements sur les risques d'été, visitez le site Web de l'[Environnement Canada](#).

Pour en savoir davantage sur la sécurité associée à la foudre, consultez le [National Weather Service](#) ou le [National Lightning Safety Institute](#) aux États-Unis.

(* Il est à noter que ces organismes sont nommés à titre de référence seulement. Pour obtenir des renseignements additionnels relatifs à leurs services ou toute autre information les concernant, communiquez directement avec le ou les organismes concernés. Gardez en mémoire que cette liste ne constitue pas une recommandation du CCHST et ne devrait pas prévaloir sur les organismes en lesquels vous avez confiance.)

REMERCIEMENTS

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) aimerait remercier sincèrement Environnement Canada pour son aide dans l'élaboration la version originale de ce document.

Fiche d'information confirmée à jour : 2016-11-01

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2021-01-25

Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.